

Pour l'avenir des Grands Lacs

Comment pouvons-nous nettoyer les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent?

Feuillet de renseignements

Juin 2004

Au cours des 30 dernières années, les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent ont été rapiécés avec des solutions apportées au gré des circonstances.

Il est maintenant critique de renouveler nos efforts et de consacrer du financement à l'assainissement des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. Le gouvernement fédéral doit s'engager à financer le Programme d'assainissement des Grands Lacs pour les cinq prochaines années.

Pour aider le gouvernement fédéral à identifier les priorités où des actions doivent être prises, une coalition formée de groupes canadiens et américains a préparé un plan intitulé « *The Green Book: A Citizens' Action Agenda for Restoring the Great Lakes - St. Lawrence River Ecosystem* ». Voici certaines de nos recommandations:

Livre vert des Grands Lacs

Résumé du

Programme d'intervention des citoyens
en matière de restauration de l'écosystème
des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent

juin 2003
Coordination assurée par l'Union Saint-
Laurent, Grands Lacs

Nettoyage des produits toxiques

- Fournir des fonds pour nettoyer les secteurs préoccupants: Port Hope, Havre Peninsula, Baie Jackfish, Baie Nipigon, Port de Spanish, Toronto, Baie Thunder, Port de Wheatley, Hamilton, Baie de Quinte, Rivière Niagara, Rivière Sainte-Claire, Rivière St. Marys, Fleuve Saint-Laurent, Rivière Detroit.
- Faire en sorte que la prévention de la pollution soit obligatoire sous la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*.
- Remplir les engagements pris envers le rejet nul des produits chimiques persistants dans l'*Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs*.
- Améliorer la surveillance des émissions toxiques pour le Canada en élargissant la portée de l'Inventaire national de rejets de polluants.

Quantités et débits d'eau

- S'opposer au réaménagement et à l'approfondissement des voies interlacustres du système des Grands Lacs.
- Développer des programmes de conservation et d'infrastructure pour les sources publiques d'approvisionnement en eau.

Production non polluante

- Établir un centre d'assistance de production non polluante financé par le gouvernement.
- Exiger des producteurs qu'ils récupèrent les déchets à haut risque et en grande quantité des produits électroniques, automobiles et d'emballage.

Énergie verte

- Fixer un objectif pour un système d'énergie durable d'ici l'an 2030.
- S'assurer que toutes les provinces adoptent le Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments et les habitations.

Protection des habitats et des espèces

- Interdire aux navires qui font route vers les océans de rejeter leurs eaux de ballast usées dans les Grands Lacs sous la *Loi sur les pêches*.

- Diriger les investissements publics majeurs seulement vers des zones désignées de développement désignées dans des collectivités avec des plans anti-expansion.
- Identifier les forêts à haute valeur de conservation, les forêts en danger et les corridors de la faune et les exclure de la foresterie industrielle.

Pour l'avenir des Grands Lacs



CANADIAN INSTITUTE FOR
ENVIRONMENTAL LAW AND POLICY

L'INSTITUT CANADIEN DU
DROIT ET DE LA POLITIQUE
DE L'ENVIRONNEMENT

Since 1970

Contact: Jolanta Rasteniene
Tél: 416-923-3529 poste 24
courriel: projects@cielap.org
www.cielap.org



CANADIAN ENVIRONMENTAL LAW
ASSOCIATION
L'ASSOCIATION CANADIENNE DU
DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Contact: Sarah Miller
Tél.: 416-960-2284 poste 213
courriel: intake@cela.ca
www.cela.ca



Contact: John Jackson
Tél.: (519) 744-7503
courriel: jjackson@web.ca
www.glu.org